ALLOCATIONS FAMILIALES

caf.fr

GUIDE PRATIQUE

Les conditions d'utilisation du logo pour les partenaires bénéficiaires des aides de la Caf du Var

Vous trouverez dans ce guide pratique, des conseils, des exemples et des gabarits qui vous aideront à respecter vos engagements.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Var

Charte graphique de la Caf du Var

Présentation du logo :

C 100 M 56 J 0 N 0
R 27 V 98 B 170
#1b62aa

C 94 M 0 J 43 N 0
R 39 V 158 B 159
#279e9f

Règles d'usage :

- Taille minimale : 1/10ème de la diagonale du support (soit 3,6 cm pour un document standard A4).
- Positionnement et zone de protection : 1 cm en marge de contour.

TAILLE MINIMALE :
PRINT : 1,5 CM
WEB : 60 PX

Un liseret blanc est présent autour du logo.
Il doit être respecté.

Charte graphique de la Caf du Var

Il est important de bien respecter les spécificités du logo : il est interdit d'en changer les couleurs, le format (proportion) ou de le détourner de quelque manière que ce soit.

Utilisations interdites du logo :

- déformer le logo,
- modifier le logo Caf du Var,
- ajouter des éléments au logo,
- changer la couleur du logo,
- écrire sur le logo,
- juxtaposer un autre logo ou un label.

Il est par ailleurs interdit de l'utiliser à d'autres fins que celles précisées dans ce guide.

Charte graphique de la Caf du Var

Tout document de communication et d'information relatif à l'opération financée ou co-financée doit intégrer le logo de la Caf du Var en première page.

Conseils d'utilisation :

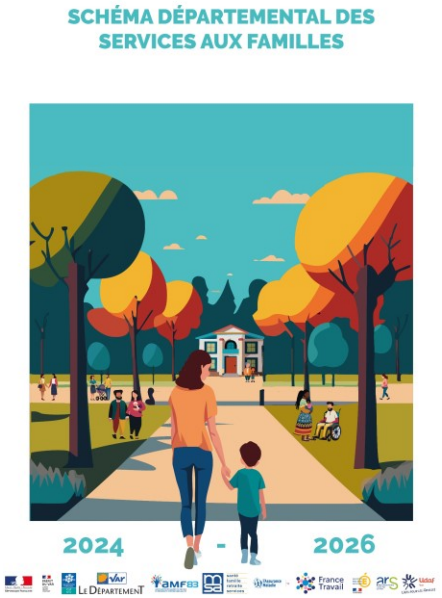

BON À SAVOIR :

Conservez des proportions et une taille suffisante pour une bonne lisibilité.

Si d'autres logos sont affichés, ils doivent avoir, tous, la même taille et le logo de la Caf placé parmi les autres logos selon l'importance du financement accordé (financement maximum : extrémité gauche).

Charte graphique de la Caf du Var

Selon l'opération financée et/ou la typologie des porteurs de projet, vous pouvez être conseillé. N'hésitez-pas à vous rapprocher de votre conseiller de territoire et/ou thématique, ou encore du service communication (communication-caf83@caf83.caf.fr).

Engagements en matière de communication :

Le partenaire signataire d'une convention de partenariat et de financement avec la Caf du Var s'engage à mentionner le soutien de la Caf lors de toute action de communication relative au projet financé.

Télécharger le logo et la charte graphique :

Un kit de communication, ainsi que la charte graphique sont à votre disposition sur les pages locales du caf.fr de la Caf du Var : https://www.caf83-partenaires.fr/actualites/engagements-communication

BON À SAVOIR :
Seul le logo en.jpeg est téléchargeable directement sur le caf.fr. Pour obtenir le logo en haute définition en .eps ou .ai, vous pouvez contacter directement le service communication de la Caf du var à l'adresse mail : communication-caf83@caf83.caf.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Var

Julien Orlandini
Directeur de la CAF du Var

Suivez nous sur :

caf.fr

@CafduVar

Caf du Var

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Var